



## AGRE2420 L'institution scolaire et son contexte

[22.5h]

**Enseignant(s):** Etienne Bocquet, André Buron (coord.), Dominique Grootaers  
**Langue d'enseignement :** français  
**Niveau :** Second cycle

### Objectifs (en termes de compétences)

- o Poser les bases d'une culture professionnelle globale commune aux futurs AESS : sensibiliser les étudiants à l'importance primordiale du contexte dans lequel se donnent les cours dans un établissement scolaire;
- o Apprendre à décoder les problèmes et les enjeux-clé des situations scolaires actuelles;
- o Permettre aux étudiants de prendre connaissance de l'organisation actuelle du système éducatif en Communauté française de Belgique.

### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Trois éclairages complémentaires seront adoptés :

- o Le regard sociologique a pour objectif de sensibiliser les futurs enseignants aux enjeux sociaux de l'école d'aujourd'hui et de demain. Les effets des mutations de la société et de la famille sur le rôle des enseignants, le profil des élèves et le climat des établissements scolaires seront analysés;
  - o Le regard historique doit permettre de mieux comprendre le contexte actuel, principalement depuis 1945. Quelques éléments de comparaison avec les systèmes d'enseignement adoptés par d'autres pays permettront d'approfondir la réflexion et de l'ouvrir à la dimension européenne;
  - o Le regard juridique et politique a pour but de faire découvrir comment le système éducatif est organisé et encadré par des règles de droit et des règles administratives. Une information à propos des principales règles juridiques régissant l'école, le personnel enseignant et la scolarité des élèves devraient permettre aux futurs enseignants de mieux cerner leurs responsabilités. Différents thèmes seront abordés dans ce but
    - L'inégalité face à la réussite scolaire
    - Les disparités entre établissements scolaires
    - La diversité des publics scolaires
    - La motivation des élèves vis-à-vis des apprentissages
    - L'investissement des enseignants dans des projets innovants
    - Les acteurs et partenaires de l'école d'aujourd'hui
    - Les rapports entre l'école et la famille
    - L'évolution de la démocratisation de l'enseignement
    - Quelques éléments de comparaison des principaux systèmes éducatifs
    - Les principaux décrets et règles juridiques régissant l'enseignement
    - Les réseaux scolaires et la structure de l'enseignement secondaire
    - Le rôle du projet d'établissement
    - Le statut et la responsabilités des enseignants
    - Les contraintes et les devoirs de la charge
- Ces thèmes seront abordés à la lumière des trois regards complémentaires pré-cités au départ d'une analyse du décret Missions,
- o Le cours sera organisé sous forme de conférences-débat (avec recours éventuel à des experts extérieurs). Il ne s'agit pas ici de submerger l'étudiant d'informations exhaustives mais bien d'aborder des thèmes susceptibles de l'interpeller, de susciter sa curiosité, afin qu'il prenne conscience que ces réalités existent.
  - o Les étudiants disposeront d'un porte-feuille de documents. L'indication des sources où se procurer les informations permettra aux futurs enseignants de les réactualiser.

## Résumé : Contenu et Méthodes

Différents thèmes seront abordés dans ce séminaire

- L'inégalité face à la réussite scolaire
- Les disparités entre établissements scolaires
- La diversité des publics scolaires
- La motivation des élèves vis-à-vis des apprentissages
- L'investissement des enseignants dans des projets innovants
- Les acteurs et partenaires de l'école d'aujourd'hui
- Les rapports entre l'école et la famille
- L'évolution de la démocratisation de l'enseignement
- Quelques éléments de comparaison des principaux systèmes éducatifs
- Les principaux décrets et règles juridiques régissant l'enseignement
- Les réseaux scolaires et la structure de l'enseignement secondaire
- Le rôle du projet d'établissement
- Le statut et la responsabilités des enseignants
- Les contraintes et les devoirs de la charge

## Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation, prérequis ...

o Parallèlement à ce cours, l'étudiant réalisera son stage d'observation de l'institution scolaire. Dans la mesure du possible, il aura déjà entamé un premier stage d'enseignement.

o L'évaluation se fondera sur une recherche personnelle de l'étudiant. La forme de celle-ci et les modalités de son appréciation sont à définir par l'équipe enseignante.

Encadrement, moyens ...

Le cours est assuré par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants. Celle-ci se concertera notamment pour l'organisation des conférences débats, la constitution du porte-feuille de documents et l'articulation du contenu du cours avec le séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et son contexte.

## Programmes proposant cette activité

<b>AGES2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences économiques, sociales et juridiques)
<b>ARKE2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire de l'art, archéologie et musicologie)
<b>EDPH2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (éducation physique)
<b>GERM2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et littératures germaniques)
<b>HIST2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire)
<b>ISP2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (philosophie)
<b>PSP2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences psychologiques et sciences de l'éducation)
<b>RELI2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences religieuses)
<b>ROM2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et littératures romanes)
<b>SC2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences exactes)

**Autres crédits de l'activité dans les programmes**

<b>AGES2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences économiques, sociales et juridiques)	(2 crédits)	
<b>ARKE2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire de l'art, archéologie et musicologie)	(2 crédits)	
<b>EDPH2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (éducation physique)		Obligatoire
<b>GERM21/BD</b>	Première licence en langues et littératures germaniques (Anglais et Allemand)	(2 crédits)	
<b>GERM21/BN</b>	Première licence en langues et littératures germaniques (Anglais et Néerlandais)	(2 crédits)	
<b>GERM21/DB</b>	Première licence en langues et littératures germaniques (Allemand et Anglais)	(2 crédits)	
<b>GERM21/DN</b>	Première licence en langues et littératures germaniques (Allemand et Néerlandais)	(2 crédits)	
<b>GERM21/NB</b>	Première licence en langues et littératures germaniques (Néerlandais et Anglais)	(2 crédits)	
<b>GERM21/ND</b>	Première licence en langues et littératures germaniques (Néerlandais et Allemand)	(2 crédits)	
<b>GERM22/BD</b>	Deuxième licence en langues et littératures germaniques (Anglais et Allemand)	(2 crédits)	
<b>GERM22/BN</b>	Deuxième licence en langues et littératures germaniques (Anglais et Néerlandais)	(2 crédits)	
<b>GERM22/DB</b>	Deuxième licence en langues et littératures germaniques (Allemand et Anglais)	(2 crédits)	
<b>GERM22/DN</b>	Deuxième licence en langues et littératures germaniques (Allemand et Néerlandais)	(2 crédits)	
<b>GERM22/NB</b>	Deuxième licence en langues et littératures germaniques (Néerlandais et Anglais)	(2 crédits)	
<b>GERM22/ND</b>	Deuxième licence en langues et littératures germaniques (Néerlandais et Allemand)	(2 crédits)	
<b>GERM2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et littératures germaniques)	(2 crédits)	
<b>GLOR2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et littératures anciennes - modernes et anciennes - arts du spectacle)	(2 crédits)	Obligatoire
<b>HIST2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (histoire)	(2 crédits)	
<b>PSP2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences psychologiques et sciences de l'éducation)	(2 crédits)	Obligatoire
<b>RELI2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences religieuses)		Obligatoire
<b>ROM21</b>	Première licence en langues et littératures romanes	(2 crédits)	
<b>ROM22</b>	Deuxième licence en langues et littératures romanes	(2 crédits)	
<b>ROM2A</b>	Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et littératures romanes)	(2 crédits)	